

« MURMIRALIO » ET LANMEUR-MÉLAR

L'une des nombreuses bulles que provoqua le procès, plusieurs fois séculaire, entre les métropoles de Tours et de Dol, soulève un petit problème. Le pape Adrien IV (1154-1159) s'adressant aux clercs et aux laïques « *de Murrmiralio* » les invite à recevoir honorablement leur archevêque Hugues qui revient de Rome, à lui prêter obédience comme au propre pasteur de leurs âmes et à lui procurer les revenus de leur terre aussi intégralement que ses prédécesseurs avaient accoutumé de les percevoir⁽¹⁾. Le cadre historique de ces événements est assez connu. La métropole doloise avait traversé bien des vicissitudes. Longtemps soutenue par les princes bretons et battue en brèche par le droit canonique et les bulles de Rome, puis, contre toute attente, reconnue et consacrée par Grégoire VII qui voulait renforcer l'autorité d'un prélat zélé de la réforme ecclésiastique, elle entra, au milieu du XII^e siècle, dans l'avant-dernière phase de son existence : l'appui du roi d'Angleterre lui donnait un regain de vie en attendant que la malveillance du roi de France, devenu le plus fort, causât sa mort. Hugues Le Roux, élu archevêque de Dol, s'était rendu auprès du pape Anastase IV qui lui avait imparti la grâce de la confirmation. Mais, tête faible, il crut satisfaire tout le monde en revenant par Tours et en s'y faisant confirmer,

(1) Cette bulle a été publiée par dom MARTÈNE, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, c. 902; dom BOUQUET, *Recueil des historiens des Gaules*, t. XV, p. 685; dom MORICE, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, t. I, col. 628, et l'abbé MIGNÉ, *Patrologie latine*, t. CLXXXVIII, c. 1607. Elle est mentionnée dans les *Regesta pontificum romanorum* de JAFFÉ et WATTENBACH, t. II, sous le n° 10367 (7099).

au prix de concessions capitales, par l'archevêque du lieu ⁽²⁾. Quand le chapitre de Dol, les chevaliers et le peuple du diocèse apprirent cette honte, un tollé si fort s'éleva que l'archevêque, tout doublement confirmé qu'il était, dut tourner le dos à sa cité et s'abriter derrière les bons murs du Mont-Saint-Michel. C'est de là qu'il se mit, une seconde fois, en route pour Rome. Sa peine fut largement compensée. Sa requête, recommandée au Souverain Pontife par une lettre du nouveau roi d'Angleterre, Henri II, fut agréée, d'autant mieux que le pontife récemment couronné, Adrien IV, était anglais. Plein de condescendance, il fit droit à l'instance de Dol, donna à l'archevêque le pallium désiré et cassa la convention, souscrite imprudemment et trop à l'avantage de Tours. Profitant de son séjour à Rome, l'archevêque de Dol obtint un certain nombre de bulles afin d'inculquer à ses sujets rebelles le devoir d'obéissance. Leur agitation dura plusieurs années car la bulle adressée au clergé et au peuple de *Murmiralio*, datée du Latran et d'un 27 mai, ne peut être que des années 1157 ou 1158. Précisément, Hugues Le Roux se rendit à Rome, une fois de plus, du vivant d'Adrien IV ⁽³⁾, pour défendre ses droits devant ce pape contre les attaques de l'archevêque de Tours, séjour qui se place approximativement en 1157.

Quels étaient donc ces clercs et bourgeois de *Murmiralio* ? Où est situé ce lieu notable ? Je l'ai longtemps cherché sans succès. L'érudit le plus versé dans l'histoire doloise, le savant abbé Duine, consulté à ce sujet, me répondit le 16 décembre 1919 : « Ce *Murmiralio* a fait mon désespoir pendant quelque temps, je souhaite que vous soyez plus heureux que moi. *Monmuran* ? Mais ça ne va pas, en aucune manière. Il semble, à lire la bulle, que le lieu désigné était assez important. *Montmorel* ? c'est insoutenable. S'agirait-il

(2) 5 décembre 1154. Sur la biographie de ce personnage, voir DUINE. *La métropole de Bretagne*, p. 126-129, et LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 201, 202.

(3) Mort le 1^{er} septembre 1159, il avait succédé en décembre 1154 à Anastase IV.

d'une possession du diocèse de Dol en dehors du diocèse ? Quel mur à se casser la tête ! Il ne nous reste qu'à murmurer contre le scribe dont la distraction nous cause tant d'ennui. Le dossier de Dol publié par Martène semble bien perdu. Tel qu'il est imprimé il contient plusieurs fautes de lecture. Puis, enfin, les anciens scribes avaient eux aussi leurs cigales en tête... S'agirait-il du territoire de S.-Samson-sur-Rille (*de Rillio*) ?... En tout cas il n'y a pas de *Mourmirail dolois* ».

Je me permets de formuler aujourd'hui une hypothèse qu'un hasard m'a suggérée. Le consciencieux Teulet, reproduisant le texte d'une enquête faite en 1235 sur les droits de l'évêque de Dol, a imprimé certain nom de lieu ainsi : « *Lamurmerel* », erreur que La Borderie corrige avec raison en *Lanmur-Meler* (4). C'est Lanmeur-Melar, nom qui fut, de longs siècles durant, attribué à Lanmeur, actuellement, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Morlaix. Saint Mélar y était enterré et vénéré. La jonction des deux noms est attestée par divers exemples depuis le X^e siècle jusqu'au XV^e (5). Mais ne voit-on pas combien cette faute est heureuse ? L'interversion dont l'attentif Teulet s'est rendu

(4) LA BORDERIE, *Nouveau recueil d'actes inédits*, p. 34. A. TEULET, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 303.

(5) Charte de 931 au *Cartulaire de l'abbaye de Redon* par A. DE COURSON, p. 257, 258, et dom MORICE, *Preuves*, t. I, c. 144 : « *Lanmurmeler* ». Peu nous importe que cette charte soit, en tout ou en partie, apocryphe, du moment qu'elle est au moins de l'âge du Cartulaire. Voir René LARGILLIÈRE, *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, p. 186. Par bulle du 11 mars 1431 le doyenné rural de Dol et la paroisse de « *Lameur-melar* » au diocèse de Dol, y annexée, vacants par la mort de Yves Le Corre, furent conférés à Guillaume Yaes, chanoine de Nantes, licencié ès lois (Archives du Vatican, *reg. lat.* 307, fol. 205). Jacques Le Veyer étant mort pendant un procès contre Laurent de Moriaco, clerc de Senlis, sur le doyenné de Dol auquel la paroisse de *Lanmeur-Melar* était annexée, Alain de Lespervez, évêque de Dol, ignorant l'instance, conféra ces bénéfices, à Jean de Lespervez, son neveu, clerc de Saint-Malo, âgé de 18 ans, sans dispense d'âge. L'année suivante le pape confirma cette collation (4 février 1440, *reg. lat.* 395, fol. 171 v.). Sur saint Mélar et son culte, voir LA BORDERIE, *op. cit.*, t. I, p. 378-380 et 401-403 ; DUINE, *Memento des sources hagiographiques*, n° 84, et *Inventaire liturgique*, n° CDVI.

coupable; un clerc de la chancellerie apostolique, si diligent qu'on le suppose, n'a-t-il pu la commettre également ?

Si l'on prend pour point de départ *Lanmurmelar*, aliàs *Lanmurmilar*, déformé en *Lanmurmiral*, si l'on m'accorde que la première syllabe *Lan*, prise peut-être pour un article, soit tombée dans le passage du français au latin et de Dol à Rome, il reste *Murmiral* et en latin *Murmiralium*, donc *clerici et laici de Murmiralio*.

L'identification de ce nom de lieu, à vrai dire, ne bouleverse rien. Lanmeur, quoique enclavé dans le diocèse de Tréguier, appartenait, avec un petit groupe de trois paroisses et deux trêves, à celui de Dol. L'ensemble qui primitivement dut être un monastère⁽⁶⁾ vraisemblablement fondé par saint Samson ou ses disciples, forma au moyen âge un doyenné avec une officialité spéciale. C'était une grosse et précieuse part du très menu archidiocèse de Dol, et l'on comprend que les archevêques se soient donné quelque peine pour la garder.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

(6) Il était encore desservi au XIV^e siècle par un « prieur ». LONGNON, *Pouillés de la province de Tours*, p. 377 et 381.